

Études d'histoire religieuse



Les agences sociales à Montréal, 1932-1971

Lucia Ferretti

Volume 66, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006812ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006812ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Ferretti, L. (2000). Les agences sociales à Montréal, 1932-1971. *Études d'histoire religieuse*, 66, 69–88. <https://doi.org/10.7202/1006812ar>

Article abstract

Based on interviews conducted by Professor Yves Vaillancourt and his team, this research note deals with the evolution of the practices of social service agencies in Montreal. The context in which social services and social assistance were reorganized in the Jewish and English Protestant communities prior to the Depression of the 1930s is outlined, and the subsequent analysis focuses on Catholic agencies, all but one of them French-Canadian. It discusses the proliferation of these agencies, their various approaches and the different viewpoints of their directors, including the tensions these provoked. Although more information is needed before a definite conclusion can be reached, the analysis suggests that during the 1930s, as during the key years of the 1970s, the Jewish and anglophone communities of Montreal managed to obtain assurance from the government that the objectives of the Québécois state would not call into question the primacy of the ethnolinguistic and denominational structures these communities had created.

Note de recherche

Les agences sociales à Montréal, 1932-1971

Lucia Ferretti ¹
Université du Québec à Trois-Rivières

Résumé : À partir d'entrevues réalisées par le professeur Yves Vaillancourt et son équipe, cette note de recherche porte sur l'évolution des pratiques des agences sociales montréalaises. Après une esquisse du contexte dans lequel se réorganise l'assistance et les services sociaux dans les communautés juive et anglo-protestante avant la crise des années 1930, l'analyse se concentre sur les agences catholiques, toutes canadiennes-françaises sauf une. Sont ainsi présentés le foisonnement de ces agences, la diversité de leurs approches, les divergences de vues entre leurs dirigeants et les tensions qui en résultent. Bien que les données manquent encore pour l'affirmer de manière concluante, l'analyse conduit par ailleurs à remarquer que dans les années 1930 comme au tournant des années 1970, les communautés juive et anglophone de Montréal ont su obtenir du gouvernement que les objectifs de l'État québécois ne remettent pas en cause la primauté des structures ethno-linguistiques et confessionnelles qu'elles se sont données.

¹ Lucia Ferretti (Ph. D. Histoire, UQAM) est professeure au département des Sciences humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières, où elle enseigne l'histoire socio-culturelle du Québec. Elle est aussi membre du Centre interuniversitaire d'études québécoises. Auteure d'un livre sur l'histoire de l'Université du Québec (*L'Université en réseau*, PUQ, 1994), ses recherches portent néanmoins surtout sur l'histoire socio-religieuse du Québec aux XIX^e et XX^e siècles. Après *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain, Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930* (Boréal, 1992), elle a publié récemment une *Brève histoire de l'Église catholique au Québec* (Boréal, 1999).

J'exprime ma profonde gratitude au professeur Yves Vaillancourt, du département de travail social de l'UQAM. Il m'a permis d'exploiter le matériel contenu dans trente entrevues que lui-même et son équipe ont réalisées auprès d'intervenants sociaux actifs à Montréal entre les années 1950 et les années 1970; ces entrevues ont été effectuées dans le cadre d'un vaste projet pan-québécois dirigé par le professeur Vaillancourt, subventionné par le CRSH et intitulé: «30 ans de développement des pratiques sociales au Québec, 1960-1990». De ces entrevues, 9 sont celles de femmes, 5 de membres de congrégations religieuses féminines ou masculines, 5 autres de personnes ayant travaillé surtout dans les agences ou groupes communautaires juif ou anglo-protestants. Merci aussi à mes deux assistants, Karl-Xavier Thomas et Véronique Jetté-Nantel, étudiants à la maîtrise en études québécoises.

Abstract: Based on interviews conducted by Professor Yves Vaillancourt and his team, this research note deals with the evolution of the practices of social service agencies in Montreal. The context in which social services and social assistance were reorganized in the Jewish and English Protestant communities prior to the Depression of the 1930s is outlined, and the subsequent analysis focuses on Catholic agencies, all but one of them French-Canadian. It discusses the proliferation of these agencies, their various approaches and the different viewpoints of their directors, including the tensions these provoked. Although more information is needed before a definite conclusion can be reached, the analysis suggests that during the 1930s, as during the key years of the 1970s, the Jewish and anglophone communities of Montreal managed to obtain assurance from the government that the objectives of the Québécois state would not call into question the primacy of the ethnolinguistic and denominational structures these communities had created.

* * *

Les agences sociales sont ces organismes privés qui offraient des services sociaux aux familles et à des individus en principe non hébergés dans des institutions d'assistance. Elles ont disparu² au tournant des années 1970, absorbées dans les structures mises en place par l'État québécois dans la foulée des grandes réformes caractéristiques de la révolution tranquille. Elles étaient nées dans un contexte confessionnel et ethnique qui a marqué toute leur histoire.

À cette histoire, jusqu'à maintenant, se sont surtout intéressés des travailleurs sociaux et des intervenants communautaires, ainsi que des professeurs rattachés à des départements de service (ou travail) social. Les uns, dans les années 1950 et 1960, étaient désireux à la fois de se rendre intelligibles les changements qui bouleversaient leurs milieux d'exercice et d'en proposer une interprétation susceptible de renforcer leur revendication d'un statut professionnel; plusieurs des autres, qui ont écrit surtout après 1970, ont commencé leur carrière dans le premier groupe. Ce sont eux tous qui, pour l'essentiel, ont retracé l'évolution de l'organisation des services sociaux au Québec après la Loi de l'assistance publique de 1921; eux, aussi, qui ont fait l'histoire des politiques sociales fédérales et québécoises avant la réforme issue de la Loi québécoise sur les services de santé et les services sociaux de 1971; et eux, comme l'on s'y attend, qui se sont penchés sur les transformations des pratiques sociales et des pratiques du service social. Une abondante littérature s'est ainsi constituée depuis près de cinquante

² Le *Baron de Hirsch Institute*, fondé en 1890, continue d'exister même après la création, en 1974, du Centre de service social juif à la famille. C'est une concession du gouvernement Bourassa à la communauté juive de Montréal. Voir David WEISS, «The Jewish Social Services in Quebec, an historical survey: 1863-1984», *Intervention*, n° 69, juillet 1984, pp. 11-15.

ans, faite de quelques livres solides³ mais surtout de témoignages, de premières analyses et d'études préparées pour les nombreuses commissions d'enquête qui se sont succédées dans le champ de la santé et des services sociaux. Souvent répétitifs, ces textes ont en quelque sorte nourri les ouvrages assez définitifs, peut-on penser, parus depuis une douzaine d'années sur les œuvres sociales des sœurs du Bon-Conseil, sur les débats professionnels, les philosophies d'intervention et les lieux de pratique du travail social, et sur l'évolution des politiques sociales durant le demi-siècle qui a précédé la disparition des agences⁴.

Des aspects importants de l'histoire des agences sociales entre 1930 et 1970, dates rondes, n'ont cependant encore été couverts que partiellement, et ce pour toutes les communautés ethno-religieuses montréalaises. Leur vie interne, par exemple, reste peu connue, ainsi que les relations qu'elles entretenaient les unes avec les autres et avec le milieu environnant. Les entrevues réalisées par le professeur Yves Vaillancourt et son équipe auprès de travailleurs sociaux, de religieux, de gestionnaires d'agences sociales privées ou d'établissements publics, et auprès d'anciens militants de l'action catholique ou de groupes communautaires apportent des réponses à ces questions. Bien sûr, les personnes interrogées ont intégré la vision de l'histoire des services sociaux et du service social telle qu'elle a été mise en forme depuis le début des années 1950; d'autant plus que certaines d'entre elles ont directement participé à son élaboration. C'est pourquoi leurs réponses concourent essentiellement à enrichir et à colorer un tableau pour l'essentiel déjà brossé. Elles permettent néanmoins de cerner de plus près les dynamiques de changement à l'œuvre dans cette période de transition caractérisée par un régime mixte d'interventions, et qui allait se clore sur le remplacement du système privé d'assistance et de services sociaux par un régime public.

Nous rappellerons d'abord dans quel contexte se réorganise l'assistance à Montréal jusqu'à la naissance des premières agences canadiennes-

³ Sans tous les indiquer, mentionnons tout de même: Jean-Pierre COLLIN et Jacques GODBOUT, *Les organismes populaires en milieu urbain: contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle*, Montréal, INRS-Urbanisation, 1977, 300 p.; Gilbert RENAUD, *L'éclatement de la profession en service social*, Montréal, éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1978, 163 p.; Frédéric LESEMANN, *Du pain et des services: la réforme de la santé et des services sociaux au Québec*, Montréal, éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1981, 232 p.

⁴ Marie-Paule MALOUIN, *Entre le rêve et la réalité. Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil*, Montréal, Bellarmin, 1998, 308 p.; Lionel H. GROULX, *Le travail social. Analyse et évolution, débats et enjeux*, Laval, éditions Agence d'arc, 1993, 297 p.; Louis FAVREAU, *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours*, Montréal, le Centre de formation populaire et les Éditions du fleuve, 1989, 307 p.; Yves VAILLANCOURT, *L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal, P.U.M., 1988, 513 p. Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle est représentative des ouvrages majeurs actuellement disponibles sur le sujet.

françaises: ici, il convient d'emblée de préciser que les connaissances actuelles sur les établissements juifs et anglo-protestants ne permettent pas d'aller aussi loin que nous l'aurions désiré dans l'analyse de l'ensemble des agences montréalaises, ou dans celle des pratiques qu'elles ont mises en œuvre et des influences qu'elles ont exercées les uns sur les autres et sur les agences canadiennes-françaises. Notre note porte donc surtout sur ces dernières: nous montrerons leur foisonnement, la diversité de leurs approches et les divergences qui ont marqué la communauté catholique canadienne-française elle-même. Enfin, nous tenterons de suggérer que les clivages ethno-confessionnels expliquent en partie l'orientation qu'a prise la réforme des années 1970.

I. Les antécédents : la réorganisation de l'assistance à Montréal, de 1890 au milieu des années 1930

Débordée, pour l'une, par l'arrivée massive de juifs pauvres d'Europe orientale ou inquiète, pour l'autre, du sous-financement chronique dans lequel vivent certaines de ses œuvres charitables, les communautés juive et anglo-protestante de Montréal entreprennent entre 1890 et le début des années 1920 de réorganiser profondément leur système d'assistance. Si la famille, les associations de bienfaisance et les refuges ne disparaissent pas, bien sûr, d'autres organismes naissent bientôt à côté d'eux. D'abord, sont fondées les premières agences sociales, le *Baron de Hirsh Institute* en 1890 et la *Charity Organization Society* en 1899, sur le modèle des pratiques anglaises et américaines d'aide à domicile. Apparaissent ensuite des organismes destinés aux levées de fonds, à la coordination et à la planification des initiatives: la *Federation of Jewish Philanthropies* en 1916, le *Montreal Council of Social Agencies* au début des années 1920 regroupent en effet dès lors la plupart des œuvres traditionnelles de charité et des agences, vaincues dans leur désir jaloux d'autonomie par l'augmentation des besoins durant la première guerre mondiale puis par l'urbanisation accélérée d'après-guerre⁵. Enfin, ce qui deviendra bientôt la *McGill University School of Social Work* ouvre ses portes en 1918; la première école de service social

⁵ Pour la liste des œuvres juives et protestantes à Montréal vers 1936, voir Esdras MINVILLE, *La législation ouvrière et le régime social dans la province de Québec*, étude préparée pour la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces, appendice 5, Imprimeur du Roi, 1939, pp. 63-65. Pour quelques autres éléments d'histoire des services sociaux dans ces deux communautés, consulter entre autres D. WEISS, «The Jewish Social Service in Quebec», et Janice HARVEY, «Les protestants et les origines du réseau des services sociaux protestants de Montréal», Guy LAPOINTE, dir., *Société, culture et religion à Montréal, XIX^e-XX^e siècles*, Montréal, VLB, 1994, pp. 98-121.

au Québec complète alors le système protestant et forme ce qu'elle appelle des travailleurs sociaux. Tandis que les œuvres et agences juives pratiquent encore surtout et pour longtemps surtout de l'assistance, et ce dans un cadre strictement confessionnel, il en va autrement pour les professionnels embauchés par les agences protestantes. Car ceux-ci, déjà, misent plutôt sur la prévention, et sont animés par la volonté d'encourager les personnes démunies à se prendre elles-mêmes en charge, selon le principe du service social «aider le pauvre à s'aider»⁶; leur travail s'exerce non seulement auprès des protestants des diverses confessions, mais bien souvent aussi, surtout pour les services spécialisés, auprès des anglo-catholiques. Malgré les différences d'approche, juifs et protestants ont en commun de ne pas chercher à placer les assistés dans des institutions, mais de favoriser au contraire leur maintien dans un milieu dit «ouvert», c'est-à-dire soit le milieu naturel, soit une famille d'accueil.

Ayant à répondre à des besoins d'autant plus nombreux qu'ils étaient moins riches que les communautés juive et protestante, les catholiques, surtout les Canadiens français, n'ont pendant ce temps que les moyens du soutien familial, ceux du bénévolat des Dames de Sainte-Anne, des Enfants de Marie et de la Saint-Vincent-de-Paul dans les paroisses, ainsi que ceux du travail gratuit des religieuses dans les institutions. L'essoufflement du système, dès les années 1920⁷, force les remises en questions.

Votée en 1921, la Loi de l'assistance publique se limite à financer les soins dispensés aux indigents placés dans des établissements privés ou municipaux. Elle est en fait conçue essentiellement comme une mesure supplétive de l'insuffisance de la philanthropie privée dans les milieux catholiques. Telle qu'elle est appliquée à l'origine, elle n'apporte donc presque rien aux réseaux de services sociaux mis en place par les juifs et les anglo-protestants. Aussi, à peine la loi est-elle entrée en vigueur que ces communautés pressent le gouvernement de l'amender de sorte que leurs œuvres puissent elles aussi profiter du soutien financier de l'État. Leurs représentations ne restent pas sans écho: en 1932, à la suite des recommandations de la Commission des assurances sociales, elles-mêmes influencées par l'ampleur des conséquences sociales de la crise économique, le gouvernement Taschereau élargit le bénéfice de la loi aux agences d'assistance à domicile ainsi qu'à celles qui font du placement d'enfants, toutes reconnues comme «institutions sans murs»⁸. Cela permet aux organismes juifs et

⁶ E. MINVILLE, *La législation ouvrière*, p. 63

⁷ LUCIA FERRETTI, *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain, Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Montréal, Boréal, 1992, pp. 179-188.

⁸ Voir *Rapport de la Commission des assurances sociales de Québec* (Rapport Montpetit), deuxième édition, Imprimeur du Roi, 1933, p. 50.

anglo-protestants de recevoir du financement public en sus de la philanthropie privée, très généreuse dans ces communautés aisées.

Ce que le gouvernement Taschereau a reconnu en 1921, et avec lui les évêques qui ont fini par laisser passer la loi, c'est l'incapacité des communautés paroissiales catholiques des quartiers pauvres des villes, Montréal notamment, à continuer de financer l'hébergement de leurs malades, de leurs orphelins et de leurs vieux. Mais, même délestée de cette responsabilité, la charité paroissiale reste encore insuffisante à combler les besoins des pauvres à domicile, particulièrement lorsque débute puis s'incruste la crise économique. Surtout, émerge peu à peu l'idée que l'aide matérielle ne suffit pas; qu'elle doit être accompagnée ou remplacée par des services susceptibles de favoriser la restauration de l'ordre familial et social par la réhabilitation et la moralisation des assistés. Si l'on s'entend sur ces constats, les solutions proposées vont diverger. Les oblats, surtout eux, tenteront la réorganisation des milieux populaires par la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), fondée sur l'apostolat laïc. Les curés plus attachés aux mouvements paroissiaux traditionnels appelleront plutôt à leur rescousse des congrégations de religieuses vouées à l'action sociale. Des laïcs, encouragés par le fait que l'État soit devenu l'un des bailleurs de fonds de l'aide en milieu ouvert, feront quant à eux la promotion d'une professionnalisation de l'assistance et du service social, ainsi que de l'émancipation de ces activités du cadre paroissial et communautaire. Toutes ces options, qui apparaissent dans les années 1930, vont se développer en concurrence jusqu'à la fin des années 1960.

II. En milieu catholique

A. La naissance des agences

Dans les années 1930, tout ce qui caractérisait déjà le service social anglo-protestant pénètre dans le système catholique. En 1931, les sœurs du Bon-Conseil fondent l'École d'action sociale; l'abbé Lucien Desmarais ouvre en 1939 dans les locaux des religieuses la première école universitaire canadienne-française de service social, qui s'intégrera en 1948 à la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal. Cette école couronne les efforts consentis depuis quelques années pour mettre en place, du côté catholique, une organisation véritablement professionnelle du service social. Entre 1932 et 1935, en effet, anglophones et Canadiens français se sont dotés à leur tour de fédérations d'œuvres pour centraliser les levées de fonds et redistribuer ceux-ci aux œuvres membres; quoique placées sous l'égide de l'archevêque, qui nomme son représentant au conseil d'administration, ces fédérations sont avant tout le fruit de l'initiative de quelques

hommes d'affaires. Elles se sont adjoindues chacune un organisme de coordination et de planification, le *Catholic Family Service* ou le Conseil des œuvres, sur le modèle du *Montreal Council of Social Agencies*. Les catholiques anglophones ont fondé leur propre agence, le *Catholic Family and Children's Services*, dont le territoire couvre toute l'île de Montréal. Et, en 1937, au moment même où les autorités municipales de Montréal créaient la Société d'adoption et de protection de l'enfance (SAPE) qu'elles confiaient de manière très traditionnelle à une direction cléricale, le Conseil des œuvres, pour sa part, a fondé le Bureau d'assistance aux familles, d'emblée dirigé par un laïc, et centré sur le service social familial dans une optique professionnelle⁹. En somme, malgré la référence constante au diocèse, les liens de ces nouveaux organismes avec l'Église sont d'emblée ténus (sauf pour la SAPE, paradoxalement), et ils continueront de se relâcher tout au long de leur existence.

Parallèlement, dans les milieux religieux, la réorganisation de l'action sociale est en cours. Les premières sections de la JOC apparaissent au tournant de 1930 dans les paroisses Saint-Alphonse d'Youville (pour les filles) et Saint-Pierre-Apôtre (pour les garçons). Le mouvement se répand rapidement, et avec lui ses services : clinique de soins des maladies «vénériennes», «aide aux désemparés», assistance aux jeunes délinquants¹⁰. Or, quoique organisée sur la base de sections paroissiales, l'action catholique spécialisée a tendance à échapper à la logique des communautés locales ; la JOC, par exemple, devient rapidement une affaire oblate, au moins dans la perception de certains curés. Celui de Sainte-Brigide, la paroisse voisine de Saint-Pierre, persiste à croire que, malgré les difficultés, les paroisses peuvent encore miser sur leurs propres forces : après tout, c'est seulement lorsque la cueillette des fonds a été prise en main par les organismes de charité paroissiaux que la Fédération des œuvres a commencé à connaître le succès¹¹. En 1938, il invite donc les sœurs du Bon-Conseil, dont la vocation est la formation à l'action sociale et le soutien aux initiatives des laïques, à ouvrir un centre social dans sa paroisse afin de prêter main forte aux Dames et Demoiselles des congrégations laïques. Paniers de Noël, vestiaire, colonie de vacances, mais aussi cours de cuisine, de couture, d'économie familiale

⁹ Les organismes d'assistance anglo-catholiques de Montréal sont encore mal connus ; voir surtout Francis Kun Suk HAN, *A Catholic Communal Welfare Institution in a changing society. Montreal, 1931-1986*, thèse de Ph.D. (religion), Université Concordia, 1987, 338 p.

¹⁰ L. FERRETTI, *Entre voisins*, p. 238 ; Gabriel CLÉMENT, «L'Action catholique : les mouvements spécialisés à Montréal de 1930 à 1966», *L'Église de Montréal, 1836-1986, aperçus d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, Fides, 1986, p.304

¹¹ Hervé ANCTIL et Marc-André BLUTEAU, *La santé et l'assistance publique au Québec, 1886-1986*, Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, Direction des communications, 1986, p. 52.

puis, après la guerre, placements d'enfants et parfois de vieillards, aide aux familles pour l'obtention des allocations gouvernementales auxquelles elles ont droit, patronage: on le constate, les activités du Centre social de Sainte-Brigide tiennent à la fois de la Saint-Vincent-de-Paul et du service social¹². Dans les années 1950, la JOC ayant été démolie par la guerre, d'autres curés de paroisses ouvrières appellent d'autres congrégations religieuses: les Auxiliatrices du purgatoire s'installent dans la paroisse jésuite de l'Immaculée-Conception¹³, les sœurs de l'Assomption dans Sainte-Clothilde. De là, chacune de ces agences locales rayonne dans le quartier alentour, Centre-Sud, le plateau Mont-Royal ou Saint-Henri. À Verdun, l'agence sociale Richelieu, fondée par les membres du club du même nom, joue ce rôle d'agence de quartier, avec une filiale à Pointe Saint-Charles; c'est la seule de ce type dirigé par des hommes laïcs.

Se développent donc à Montréal, en milieu canadien-français, deux types d'intervention sociale auprès des individus et des familles. En concurrence.

B. Des pratiques concurrentes

À côté des agences de quartier, dont nous reparlons ci-après, un premier groupe comprend la Fédération des œuvres, le Conseil des œuvres et le Bureau d'assistance aux familles (qui devient après quelques changements de nom, la Société de service social aux familles, ou SSSF): les dirigeants de ces organismes ne négligent rien pour professionnaliser l'intervention en service social¹⁴. Après la guerre, sous l'égide du Conseil des œuvres, sont ainsi fondées deux agences privées spécialisées, le Service d'accueil aux voyageurs et immigrants (SAVI) et la Société d'orientation et de réhabilitation sociale (SORS) pour les ex-prisonniers, qui privilégient toutes deux l'embauche de travailleurs sociaux professionnels. Directrice du Conseil des œuvres puis de la Société de service social aux familles, Françoise Marchand encourage pour sa part les représentants de l'archevêque, les marchands, notables et autres membres des conseils d'administration de ces deux organismes à assister aux congrès de service social qui se tiennent aux États-Unis, de manière à ce qu'ils puissent se familiariser avec les objectifs

¹² M.-P. MALOUIN, *Entre le rêve et la réalité*, pp. 123-127. L'auteure y établit un parallèle entre la JOC et l'action sociale des sœurs du Bon-Conseil. Voir aussi Lucie BONNIER, *L'entraide au quotidien. L'exemple de la paroisse Sainte-Brigide, Montréal, 1930-1945*, Montréal, collection RCHTQ études et documents, n° 9, 1997, 116 p.

¹³ LES SŒURS AUXILIATRICES, *Des femmes de convictions. 50 ans de présence au Québec*, Les éditions Francine Breton, 1999, pp. 45-51.

¹⁴ Cette section sur la SSSF est bâtie à partir des entrevues données par une religieuse des Sœurs auxiliatrices, et par Françoise Marchand, Jacques Gagné, Michel Sarrazin et Gilles Lafrance.

et les méthodes d'intervention de la profession. Avec quelques membres de son équipe, elle multiplie aussi les causeries devant les conférences locales de la Société Saint-Vincent-de-Paul et les autres organismes d'aide traditionnels, ne refusant jamais les occasions de plaider pour le remplacement de la charité par la réadaptation. La Société de service social aux familles possède en outre très tôt un service de perfectionnement, qui fait le lien avec l'École de service social de l'Université de Montréal, dirigée après la guerre par le dominicain André-Marie Guillemette. Parfois, le Conseil des œuvres va plus loin. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à créer des situations pouvant conduire à la fermeture d'organismes de charité : comme lorsque la nomination, sur sa recommandation, d'une infirmière diplômée en service social à la tête de l'Assistance maternelle au milieu des années 1950 a contribué à changer tellement les habitudes des dames patronnesses qu'elles ont fui, laissant cette association incapable de survivre à leur départ.

Deux grandes catégories de services sont dispensés par la SSSF : l'administration des dossiers des allocations familiales pour les enfants qu'elle fait placer en foyer nourricier ou en institution, ainsi que la thérapie des individus et des familles en difficulté, incluant justement le placement des malades, des vieillards, et surtout des enfants¹⁵. D'ailleurs, les travailleurs sociaux professionnels finissent par en acquérir, dans les milieux populaires, la réputation de «voleurs de petits»¹⁶. Si, transgressant à l'occasion ses propres principes, il arrive à l'agence de pratiquer l'aide financière directe sous forme de paiement de loyers ou de distribution de bons pour des biens de première nécessité, son personnel y fait surtout de la consultation psycho-sociale et du «case work», ou suivi individuel, auprès des personnes, des couples et des familles qui viennent consulter ou, plus souvent, qui lui sont référés. Le travail social de groupe, et *a fortiori* l'intervention communautaire, y restent des pratiques tout à fait marginales. Dans les années

¹⁵ Le gouvernement fédéral va jouer un grand rôle dans la professionnalisation du service social. En effet, par ses directives de 1947, il exige que des professionnels administrent les dossiers d'allocations familiales des enfants relevant d'institutions reconnues d'assistance publique. À partir de 1959, par ailleurs, c'est le Service du Bien-être social de la Cité de Montréal qui prend la responsabilité de l'assistance à domicile et du placement. Y. VAILLANCOURT, *L'évolution des politiques sociales*, p. 386 et *Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique (Rapport Boucher)*, Gouvernement du Québec, 1963, p. 35.

¹⁶ Il faut dire que le système de financement des agences encourage le placement. En effet, Ottawa et Québec ne versent aucune allocation aux agences pour les enfants traités à domicile. En revanche, en dédommagement du service qu'elles leur rendent en acceptant de distribuer pour leur compte les diverses allocations sociales, les deux gouvernements versent aux agences un certain montant pour chaque enfant placé en adoption ou en foyer nourricier. C'est à même les maigres surplus accumulés dans ce poste budgétaire que la SSSF finance le service social proprement dit. Voir les entrevues avec Jacques Gagné, Roger Marier, et Elizabeth Taylor Rossinger.

1950, la SSSF compte 150 employés; à son bureau central de la rue Saint-Urbain s'adjoignent cinq filiales, qui couvrent entièrement le territoire de l'île de Montréal sauf, en principe, les quartiers desservis par les agences locales. Ceux qui la critiquent, parmi les clients comme parmi les congrégations religieuses, lui reprochent son caractère bureaucratique, sa gestion fonctionnarisée des dossiers et, parfois, sa morale de réadaptation. Des informateurs se souviennent néanmoins que c'est son personnel qui, le premier, a cherché à se renseigner de manière plus professionnelle, au-delà de leur réputation de foi et de piété, sur les familles désireuses d'accueillir des enfants.

Tout autre, la personnalité des agences de quartier. Beaucoup plus petites d'abord: une vingtaine d'employés pour le Service social Richelieu, entre trente et trente-cinq pour chacune des agences tenues par des religieuses au tournant des années 1960. Bien que ces agences fassent aussi de l'administration des dossiers d'allocations familiales et offrent des services sociaux tels la consultation conjugale et familiale et le placement d'enfants, l'éventail de leurs activités s'étend plus largement. Car le service social professionnel n'y est considéré que comme un outil parmi d'autres du travail social. Sans être disqualifiée, l'intervention professionnelle y est insérée dans la vision chrétienne de la charité. C'est d'ailleurs pourquoi la Fédération des œuvres et le Conseil des œuvres refusent jusqu'au début des années 1960 de soutenir financièrement les agences de quartier, et ne le font ensuite que parcimonieusement. Dans ces établissements, les seules salariées sont bien souvent les aides sociales qui s'occupent des dossiers d'allocations. Pour le reste, on compte sur les bénévoles et les religieuses.

On a parlé des activités du Centre social de Sainte-Brigide. Au milieu des années 1950, sur le Plateau Mont-Royal, l'agence Lafontaine intègre pour sa part dans le service social des cours de tenue de budget, dispensés bénévolement par un employé de la caisse populaire; elle a aussi développé un service de nursing, un autre d'éducation populaire comprenant cours, films, visites et conférences, ainsi que tout un service d'action bénévole tournant autour de l'aide à domicile¹⁷. En fait, pour régler les problèmes qui affectent le milieu, qu'ils soient de petite délinquance, de difficultés conjugales ou de difficultés d'apprentissage, les religieuses des agences de quartier travaillent avec la famille, le milieu scolaire, les enfants. Des camps familiaux d'été ou des colonies de vacances s'organisent dans des chalets prêtés aux sœurs par ceux qu'on continue d'appeler des «bienfaiteurs», des adolescents s'y impliquent bénévolement auprès des enfants qui les fré-

¹⁷ LES SŒURS AUXILIATRICES, *Des femmes de convictions*, p. 47. Les informations contenues dans cette section sur les activités des agences de quartier ont été livrées en entrevue par Lucien Boily et une religieuse des Auxiliatrices.

quentent, les uns comme les autres issus des paroisses couvertes par les agences; des soirées de cartes dans le sous-sol de l'église fournissent les fonds nécessaires à l'achat des médicaments prescrits aux personnes trop défavorisées pour les payer. Bref, grâce à des modes de financement qui ne relèvent plus que très partiellement des forces paroissiales, tels le travail gratuit des religieuses, les activités un peu lucratives comme les classes maternelles et surtout le placement ainsi que, tardivement, les octrois occasionnels du ministère québécois de la Jeunesse et du Bien-Être social et ceux de la Fédération des œuvres, les agences de quartier peuvent nourrir la tradition de solidarité communautaire locale qui paraissait compromise après la première guerre mondiale. Lorsqu'ils y repensent de nos jours, deux informateurs évaluent les agences de manière mitigée. Mal réparties sur le territoire, elles étaient peu professionnelles au point, par exemple, de ne pouvoir traiter les cas les plus lourds par manque d'expertise spécialisée; elles étaient aussi peu portées à faire les efforts nécessaires pour répondre aux besoins des familles issues des communautés culturelles, elles-mêmes assez réticentes à leur confier leurs problèmes; mais par ailleurs, les agences étaient réellement intégrées à leur quartier et capables de développer des services correspondant non seulement aux besoins mais à la culture du milieu populaire francophone.

Ceux qui ont fait l'histoire du service social et des pratiques sociales¹⁸ ont bien insisté sur les difficultés culturelles et professionnelles qui ont caractérisé les relations entre travailleurs sociaux et autres intervenants du milieu des années 1940 à la fin des années 1960. Le Conseil des Œuvres et la SSSF, en effet, ne voient pas arriver d'un bon œil les agences de quartier, précisément à cause de leurs méthodes d'aide moins professionnelles, plus communautaires.

Mais l'irritation du Conseil tient encore à autre chose: la difficulté de coordonner l'ensemble des œuvres présentes sur le territoire du diocèse, alors qu'il a été créé précisément dans ce but. Entre les agences montréalaises, en effet, peu de relations. Les personnes interrogées sont unanimes sur ce point. Les habitudes d'autonomie, voire les jalousies, paraissent indéracinables. À Verdun, c'est à peine si l'agence catholique francophone et la filiale locale de l'agence catholique anglophone acceptent de partager le même bâtiment et de se donner une réception commune. Entre agences de quartier et agences spécialisées, des liens encore plus ténus: quelques cas d'enfants référés pour placement à la Société d'aide et de protection de l'enfance, quelques immigrants renvoyés à la Société d'accueil aux voyageurs et aux immigrants, tout semble en fait dépendre des contacts et déci-

¹⁸ Voir notamment G. RENAUD, *L'éclatement de la profession en service social*, et L.-H. GROULX, *Le travail social*.

sions personnelles des employés. Entre les agences locales et la Société de service social aux familles, enfin, l'attitude la plus fréquente paraît tout simplement le refus des liens et la rivalité, accentués encore par leur dépendance commune des contributions gouvernementales fondées sur le nombre de cas traités¹⁹. Bref, encore au début des années 1960, on est bien loin des objectifs de coordination et de planification visés depuis un quart de siècle.

III. Vers la réforme

On a fait remarquer que la Révolution tranquille était survenue dans les services sociaux avec dix ans de retard²⁰. Il n'en demeure pas moins que, tout au long des années 1960, les agences vivent des changements majeurs qui préparent et rendent nécessaire la réforme du tournant des années 1970. L'État, d'une part, s'implique davantage dans l'encadrement et le financement des services sociaux et des pratiques sociales²¹ : en 1964, par exemple, le ministère de la Famille et du Bien-Être social instaure un nouveau mode de financement des agences en vertu duquel chacune reçoit un budget global pour un éventail de programmes préalablement approuvés par Québec. La société, de son côté, admet de moins en moins que des dizaines de milliers de jeunes grandissent dans des institutions ou soient quasi systématiquement retirés de leur famille naturelle en cas de problème ; outre ceux placés dans les orphelinats, pas moins de 44 000 enfants vivent en effet dans des

¹⁹ Entrevues de Lucien Boily, Jacques Gagné, Denise Lainé et une autre informatrice. Illustrons par un exemple limite : le service aux immigrants des sœurs du Bon-Conseil avait des liens étroits avec la Société Saint-Vincent-de-Paul durant une partie des années 1950, mais c'est parce que le directeur d'une des conférences avait épousé une Ukrainienne qui était interprète pour les sœurs ; ainsi, pouvaient-elles obtenir plus facilement des meubles et autres biens essentiels pour les familles nouvellement arrivées.

²⁰ Yves VAILLANCOURT, «Dossier : Les pratiques sociales des années 60 et 70», *Nouvelles pratiques sociales*, 8,2, 1995, pp. 33-45. Aussi, entrevues de Gilles Lafrance et d'un universitaire. Ces derniers font remarquer que le ministère de la Famille et du Bien-Être social, sous l'administration Lesage, était dirigé par des hommes très près des Chevaliers de Colomb et des Lacordaire, notamment le ministre Émilien Lafrance lui-même et le sous-ministre adjoint Forêt ; quant à Gérard Nepveu, successeur de Claude Castonguay à la présidence de la Commission Castonguay-Nepveu, il avait lui aussi une conception très catholique du service social, comme un devoir et une vocation plutôt qu'une véritable profession.

²¹ Yves VAILLANCOURT, «Les acteurs gouvernementaux dans le champ des politiques sociales à Québec et à Ottawa au milieu des années 1960», *Nouvelles pratiques sociales*, 4, 2, automne 1991, pp. 173-192.

foyers nourriciers en novembre 1968²².

Avant de voir leur expertise sévèrement remise en question par la Commission Castonguay-Nepveu, les travailleurs sociaux diplômés, qui se dotent d'une Corporation en 1960, réussissent quant à eux pendant une brève période à imposer dans l'opinion publique l'idée qu'ils sont les seuls véritables professionnels du service social. Les agences diocésaines des régions, pour leur part, choisissent en 1963 de se grouper en une Fédération des services sociaux à la famille, notamment pour tenter de contrer le vent d'étatisation qu'elles sentent déjà souffler; la plupart des agences montréalaises se joignent à elles rapidement. Vers la fin de la décennie, alors que la Fédération des services sociaux à la famille semble en voie de se transformer, contre les intentions fondatrices et au milieu de débats très vifs, en un organisme de direction lié aux réformes introduites par l'État, la syndicalisation bouleverse l'ensemble des rapports de travail dans les agences comme dans les autres secteurs du social. Par ailleurs, tandis que l'Église connaît l'hémorragie que l'on sait, les prêtres et les religieuses qui choisissent de le rester sont écartés des œuvres qu'ils dirigeaient. Le travail social, enfin, est profondément renouvelé, notamment par l'émergence des pratiques d'animation sociale et d'intervention collective. En somme, même si la restructuration globale des services sociaux devra attendre la fin des années 1960, cette décennie, pour les agences, est placée sous le signe de la crise.

Cette crise des agences, ressentie partout au Québec, prend à Montréal un visage un peu particulier. Question d'échelle, sans doute. Se pose en effet dans la métropole, avec plus d'acuité qu'ailleurs, la question du regroupement des agences; s'y vivent plus intensément, peut-être, les tensions idéologiques entre intervenants sociaux; et s'y observent aussi plus dramatiquement les conséquences de la fermeture des crèches.

La désinstitutionalisation des services sociaux concernant l'enfance et la jeunesse peut être analysée comme un signe particulièrement révélateur du changement culturel alors à l'œuvre dans la société québécoise²³. Dès les années 1950, des études avaient alerté tout le monde sur les multiples retards

²² Propos recueillis auprès de Roger Marier et d'un autre informateur. Ce nombre très élevé d'enfants placés en foyers d'accueil s'explique par la tendance qu'avaient les agences de soulager ainsi les problèmes financiers des familles pauvres, sans tenir compte en toute priorité de l'intérêt propre des enfants. Tendance encouragée par le fait que les agences ont longtemps administré l'aide sociale tout en dispensant des services sociaux. Dans la foulée du Rapport Boucher, on a mieux vu l'importance de distinguer ces deux fonctions. En novembre 1968, par ailleurs, la Loi d'Aide sociale va reconnaître pour la première fois des droits aux assistés sociaux. Ces deux facteurs contribueront à faire baisser beaucoup le nombre d'enfants placés en foyers nourriciers dans les années suivantes.

²³ Entrevues d'une informatrice, de Jacques Gagné et de Jacques Simard.

de développement subis par les enfants vivant dans les crèches²⁴. Aussi, dans toutes les agences, mais particulièrement à la Société d'aide et de protection de l'enfance, les travailleurs sociaux, les autres employés et les directions favorisent les adoptions et le placement familial. Sans trop se préoccuper, du reste, de ce que vivent les mères qui donnent leur bébé pour adoption, ou des sentiments des parents naturels à qui on retire leur enfant. Le secteur «adoption» de la SAPE fait adopter environ mille enfants par année dans les années 1960; son secteur «tutelle» soutient de près les familles qui accueillent les autres, afin de favoriser les placements à long terme. Dans le milieu, on impute d'ailleurs la fermeture de la crèche de la Miséricorde, autour de 1968, à l'influence du directeur de cette agence, l'abbé Pierre Hurteau. Mais la désinstitutionnalisation des enfants, à Montréal, est surtout due à des conflits de travail. En 1970, la grève à la crèche d'Youville entraîne un appel à la population: en une seule fin de semaine, quatre cents enfants sont placés dans des foyers d'accueil, d'où ils ne reviendront plus en institution. Un ou deux ans plus tard, le même scénario se répète, cette fois à la crèche de la Réparation: placement d'enfants dans des foyers d'accueil, en plus du retour dans leur famille naturelle de deux ou trois cents enfants «réservés». Les crèches ferment donc brusquement, et les agences, SAPE mais aussi Société de service social à la famille, sont immédiatement débordées par tous ces nouveaux cas d'enfants à suivre. Il y a autre chose. Quoique sans commune mesure avec l'ampleur qu'ils prendront par la suite, le phénomène des mères seules choisissant de garder leur enfant et celui des «parents non mariés» émergent déjà, témoins d'une évolution des mœurs que les agences ont du mal à accepter. Bref, plusieurs des paramètres fondamentaux qui avaient guidé l'intervention de celles-ci auprès des enfants se transforment trop rapidement pour leur capacité d'adaptation.

À partir de 1967 par ailleurs, le Conseil des œuvres, qui troquera bientôt son nom pour Conseil de développement social, entreprend très sérieusement de mieux coordonner le travail des agences montréalaises; c'est qu'on sent bien que le Ministère souhaite une meilleure planification de l'action et des ressources, et qu'il n'est plus très loin de penser qu'il pourrait en charger un organisme public, s'il le fallait. La Société de service social aux familles, pour sa part, irait même plus loin que le Conseil: elle ne dédaignerait pas absorber toutes les agences montréalaises. En désaccord avec les méthodes d'intervention des établissements de quartier dans bien des domaines du service social conjugal et familial, en concurrence avec la SAPE dans le domaine du placement familial, la SSSF verrait en fait dans la disparition

²⁴ Marie-Paule MALOUIN, dir., *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*, Montréal, Bellarmin, 1996, pp. 402-406.

des agences liées de plus près à l'Église le moyen de professionnaliser définitivement l'intervention en service social sur le territoire montréalais. Très inquiètes des manœuvres de la SSSF auprès du Conseil, de la Fédération des œuvres (bientôt Centraide) voire même du Ministère, les agences de quartier, de même que la SAPE, le SORS et la SAVI font à leur tour pression sur les deux organismes montréalais et sur l'administration municipale pour conserver leur autonomie. Même si, dans le domaine propre du service social, certaines de ces agences fonctionnent désormais au ralenti, notamment parce que les clients ne partagent plus les valeurs sociales qu'elles continuent de promouvoir²⁵, les religieuses, l'abbé Hurteau et les directeurs des autres agences diocésaines ont le sentiment que l'intégration de leurs établissements dans une structure dominée par la SSSF conduirait non seulement à l'impossibilité de toute nouvelle initiative, à la disparition du type d'intervention personnalisée et sans bureaucratie qui y est pratiqué, mais aussi à la dilapidation d'une expertise lentement constituée auprès de clientèles particulières et qu'ils jugent encore valable et utile²⁶. Comme le fait remarquer un informateur, les religieuses et les prêtres semblent avoir accepté beaucoup plus difficilement d'être sortis des services sociaux que de l'éducation ou des hôpitaux; on peut penser que c'est parce qu'ils avaient le sentiment que là, du moins, la légitimité de l'intervention de l'Église est incontestable. Leur résistance, cependant, est vouée à l'échec. Le regroupement des agences canadiennes-françaises, y compris le Conseil de développement social, va s'effectuer sous l'impulsion progressive mais ferme du Ministère jusqu'en 1972-1973, au moment où sera créé, sur le modèle de la SSSF, le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain. L'abbé Hurteau démissionne alors.

Parmi les motifs qui poussent le gouvernement à agir en vue d'une restructuration profonde des services sociaux sous son égide, il ne faut pas minimiser le rôle de l'effervescence idéologique caractérisant la société québécoise dans la deuxième moitié des années 1960; effervescence qui naît, s'enracine et se répercute tout à la fois dans les divers milieux d'intervention. Le service social, les pratiques sociales s'en trouvent questionnés et dynamisés. «Case work», travail social de groupe, d'une part; éducation populaire, éducation et action politiques, de l'autre: l'éventail de l'intervention sociale s'élargit. Et avec lui, les débats ouvrant souvent sur des tensions, entre les praticiens du suivi clinique et ceux de l'approche communautaire, entre les chrétiens de gauche et les marxistes de toutes

²⁵ Jacques T. GODBOUT, Murielle LEDUC et Jean-Pierre COLLIN, *La face cachée du système*. Étude n°22 pour la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (Commission Rochon), Gouvernement du Québec, 1987, p. 14.

²⁶ Entrevues de Jacques Alary, Gilles Lafrance et d'un universitaire.

tendances, entre les radicaux et les réformistes. Comme l'ont fait ressortir plusieurs analystes, tels Jean-Pierre Collin et Frédéric Lesemann dans leurs ouvrages déjà cités, nul doute que du point de vue du Ministère, la mise sur pied d'un régime exclusivement public de santé et de services sociaux a aussi pour but de canaliser et de contrôler le dynamisme politique de la période.

Sans perdre de vue que l'essentiel du service social demeure encore une intervention professionnelle de type «case work» ou parfois «group work», on insistera ici surtout sur la variété des modes d'intervention collective qui caractérise cette période plus que toute autre²⁷. Bien que la Société de service social aux familles elle-même, sous la direction de Roger Prudhomme, se soit dotée très tôt d'un tout petit groupe de professionnels de l'action communautaire, c'est essentiellement dans les quartiers que celle-ci se développe. En lien plus ou moins étroit avec des mouvements chrétiens ou les agences des religieuses.

Prenons la JOC, qui s'est un peu reconstruite : dans les années 1960, elle travaille de manière prioritaire à fonder ce qu'on pourrait qualifier de «Maisons de jeunes» avant la lettre. Dans Saint-Henri, à Pointe Saint-Charles, dans Hochelaga-Maisonneuve, sur le plateau Mont-Royal, les jeunes jocistes y organisent leurs loisirs eux-mêmes, avec l'aide d'un animateur, et ils y pratiquent notamment la recherche collective d'emplois; pour financer ses activités et favoriser l'insertion au travail, un groupe jociste crée même une petite coopérative qui fabrique du savon à vaisselle. Les sœurs de l'Assomption et les sœurs du Bon-Conseil, pour leur part, font d'une partie de leurs agences des sortes de centres d'éducation populaire où, en plus des traditionnels cours de tenue de budget, sont dispensés désormais des cours d'alphabétisation; elles y offrent aussi des services juridiques, tiennent un comptoir alimentaire et animent la vie de quartier par l'organisation de fêtes de fond de cours.

De jeunes laïcs chrétiens vont les rejoindre, souvent inspirés par ces figures de proue de l'animation communautaire que sont à l'époque l'abbé Pierre en France et Saül Alinsky aux États-Unis. Certains continuent de s'inscrire dans la logique de l'éducation populaire et celle de l'action bénévole caractéristiques des groupes paroissiaux et religieux. Mais d'autres, comme Michel Blondin, un pionnier de l'animation sociale formé à l'Université de Montréal mais frotté à l'animation sociale dans la petite agence que l'École de service social de l'Université McGill soutient dans le quartier

²⁷ Toute la section qui suit est fondée sur les entrevues d'un animateur social, d'une religieuse du Bon-Conseil, de Howard Bergman, d'un universitaire, de Louis-Paul Thauvette, Joseph Giguère, Claude Hardy, Denise Gauthier, Jean-Marc Gareau et Jacques Gagné.

Saint-Louis, réussissent à entraîner les agences un peu plus loin, et même l'archevêché. Alors que Roger Prudhomme, directeur de la SSSF, l'abbé Riendeau puis Pierre Laplante, directeurs successifs du Conseil des œuvres, se sont sensibilisés par eux-mêmes aux approches collectives d'intervention développées en Angleterre et aux États-Unis, ce qui les conduit à encourager ces organismes à endosser l'animation sociale, et alors que même les gouvernements sont très près de reconnaître que la pauvreté provient moins de carences individuelles que de causes sociales, Blondin obtient la complicité des sœurs de l'Assomption, ainsi que le soutien financier du Conseil et de l'archevêché pour organiser dans les quartiers du Sud-Ouest des comités de citoyens. Tournés vers l'action sociale en vue d'améliorer les conditions de logement ou les conditions de vie en général, ces groupes ne dédaignent pas à l'occasion faire pression sur l'administration municipale et formuler des revendications, mais leur action n'est pas d'emblée politique. Elle le devient cependant davantage à mesure que par ses grands travaux du métro, de l'Expo et de l'autoroute Ville-Marie, le maire Drapeau démolit des quartiers entiers du bord du fleuve, forçant le déplacement massif des populations parmi les plus pauvres de la métropole. Or, malgré cette relative radicalisation, un groupe de curés «rouges» du quartier groupés sous le nom de Fils de la Charité continuent de soutenir le travail de Blondin, tout comme le Conseil et Mgr Grégoire en personne. Après la réélection du maire Drapeau en 1970, sur fond de Crise d'octobre, l'administration municipale insistera alors auprès des membres assez conservateurs du Conseil d'administration de Centraide, plus enclins à financer la charité que l'action politique communautaire, pour que l'organisme cesse de soutenir ce qui est devenu le Conseil de développement social.

Pendant ce temps, dans le quartier Centre-Sud, l'action communautaire prend un visage encore plus radical. Ici, moins de comités de citoyens et plus de comités d'action politique justement, liés à des syndicats comme la CSN et la CEQ, à un parti tel le Rassemblement pour l'indépendance nationale, puis à certains groupes marxistes. La lutte contre l'administration Drapeau-Saulnier et contre ses projets d'aménagement urbain conduit ces comités à appuyer la formation d'un parti concurrent, le Front d'action politique, qui participe à l'élection de 1970. Les curés de l'est s'opposent généralement à ces prises de position, qu'ils jugent trop politiques. C'est dans ce contexte qu'en 1971, l'Agence sociale du Bon-Conseil s'engage concrètement dans la constitution d'une «Maison du quartier» avec des groupes de citoyens de Sainte-Brigide et des alentours. Avec ses programmes d'alphabétisation et son organisation de défense des droits des locataires, la Maison présente d'abord le visage connu de l'animation sociale de type Blondin : les intervenants, souvent proches du Mouvement des travailleurs chrétiens et des religieuses, vivent près des gens, vont à domicile, connaissent nommé-

ment les familles du secteur qui leur est assigné. À côté de ce groupe de militants catholiques, un autre, composé de jeunes animateurs, souvent marxistes, très critiques des institutions d'Église et des religieux en général. Tous sont préoccupés de justice sociale, mais ils poursuivent cet objectif de manière différente, les uns surtout par des services, les autres par l'action politique. Le malaise se creuse à mesure que les radicaux prennent d'avantage possession de la Maison. Si bien que les sœurs finissent par retirer leur soutien à l'expérience, Centraide aussi, ce qui entraîne la fermeture de la Maison en 1973. De toutes façons, à ce moment, l'intégration des agences dans le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain est pratiquement complétée. L'État a mis en place ses propres structures d'intervention et de contrôle.

Ainsi toute une série de facteurs mènent à la réforme des années 1970. Dans la configuration de laquelle les communautés juive et anglophone de Montréal, pour revenir à elles, joueront un rôle décisif.

IV. L'influence des communautés juive et anglophone sur la réforme des années 1970²⁸

Une réforme de l'assistance, allant jusqu'à l'étatisation complète de l'aide matérielle et des services sociaux, a été réclamée très tôt par les milieux du service social anglo-protestant; dès la fin des années 1950, en fait, si l'on en juge d'après les représentations de la *Family Service Association*. Mais lorsque, dix ans plus tard, la configuration projetée pour la structure publique des services sociaux est finalement connue, les communautés juive et anglophone la rejettent entièrement. Selon le projet de réforme mis de l'avant par la Loi 65 adoptée à l'automne de 1971, la structure devait être exclusivement territoriale, et comprendre des CLSC à l'échelon local, un Centre de services sociaux dans chaque région, le tout chapeauté par un Conseil régional de santé et de services sociaux pour la planification et la coordination générale.

Cependant, dans tous les comités du ministère où siègent leurs représentants, il appert vite que la communauté juive et la communauté anglophone (protestante comme catholique) tiennent mordicus à conserver une organisation autonome. Est d'abord catégoriquement rejetée l'idée d'un seul Centre de service social pour la région de Montréal, dont la direction reviendrait forcément à un Québécois francophone vu le poids démographi-

²⁸ Cette section est fondée sur le texte de D. WEISS, «The Jewish Social Service...»; et sur les entrevues de Lucien Boily, Murielle Leduc, Jacques Wilkins, David Woodsworth et un autre informateur.

que des francophones; pour la même raison, la proposition ministérielle de créer des départements autonomes juif et anglophone à l'intérieur d'un CSS unique est aussi repoussée. Les juifs en particulier font valoir que leur agence familiale ne dessert pas seulement ceux de Montréal mais ceux de tout le Québec, qui préféreront continuer à se référer à des coreligionnaires en cas de problème conjugal ou familial; en conséquence, ils refusent toute structure régionale et non confessionnelle pour exiger plutôt le maintien de leur réseau propre.

Après plusieurs mois de discussion entre les fonctionnaires, la décision politique tombe: le gouvernement Bourassa cède. À Montréal, et là seulement, est consacrée la pérennité de la primauté ethnique et religieuse sur les objectifs étatiques d'intégration et de laïcisation. La structure métropolitaine, à partir de 1972, sera donc composée d'un seul Conseil régional de santé et de services sociaux mais de trois organismes pour la distribution des services, le *Jewish Family Social Service Center*²⁹, le *Ville Marie Social Service Center*³⁰ et le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain; ce dernier, en quelque sorte, canadien-français par défaut.

Conclusion

Les agences sociales montréalaises évoluent jusqu'à leur disparition dans un contexte qui, à l'échelle du Québec, apparaît bien particulier. D'une part, à cause de la concentration dans la métropole des communautés juive et anglophone qui, minoritaires mais puissantes, ont réussi dans les années 1930 comme au moment de la réforme des années 1970 à obtenir de l'État québécois des modes de financement ou des structures qui les ont avantagées. D'autre part, à cause de la multiplicité des acteurs présents dans la communauté canadienne-française puis québécoise francophone de Montréal elle-même, et donc de la variété des courants d'intervention sociale qui s'y déploient, diversité qu'on retrouve avec moins de vigueur dans la plupart des autres régions. Ailleurs, en effet, les services sociaux sont réunis dans une même structure diocésaine, dans une seule agence par diocèse, ce qui va jusqu'à entraîner la fermeture ou la fusion des agences préalables, lorsqu'il en existe, au moment où l'agence diocésaine est mise sur pied³¹. Le projet en cours, sous la direction du professeur Yves Vaillancourt,

²⁹ Les actifs du *JFSSC*, par ailleurs, n'appartiendront pas au gouvernement, mais plutôt au *Baron de Hirsch Institute*, dont l'existence est maintenue; voir note 2.

³⁰ Les personnes interrogées évoquent, mais trop sommairement, les discussions intenses et les alliances politiques qui ont cours à l'époque pour déterminer qui dirigera le CSS anglophone. Pendant les premières années, ce seront les anglo-catholiques. À noter que le système des hôpitaux juif et anglophones est aussi entièrement préservé.

d'écrire une histoire globale des pratiques sociales au Québec après 1950 permettra d'apprécier avec plus de finesse cette spécificité montréalaise qui a été ici dessinée seulement à gros traits.

³¹ C'est le cas notamment à Saint-Jérôme, où disparaît l'agence des sœurs du Bon Conseil quand est fondée l'agence diocésaine. Voir M.-P. MALOUIN, *Entre le rêve et la réalité*, pp. 197-203.